

# Réunion du Conseil Municipal

## du 15 février 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 15 février 2017 à 19H00 sous la présidence de Madame Cécile CREUZON, Maire.

### **ORDRE DU JOUR :**

- 1- Bassins place Aubergier
- 2- Grande rue du Puy
- 4- Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
- 5- Aire de sport
- 6- Divers

Présents : MM. René BAILLOT, Yves DANCHAUD, Didier GIRAUD, Olivier NORE, Serge SAINTIGNY, Claude STEINER, Claude TOURAND,  
Mmes Christine BOUSSAGEON, Cécile CREUZON, Catherine DHUME, Maria DUSSAT, Marie-Thérèse PIERRON, Isabelle ROUSSILLAT, Marie Chantal SIMONNET.

Absente excusée : Mme Sandra CHARRIERE

Secrétaire de séance : Mme Marie-Thérèse PIERRON.

Le compte-rendu du 31 janvier 2017 est adopté à l'unanimité.

### **1) Bassins place Aubergier :**

Madame le Maire rappelle la décision de principe prise lors du précédent Conseil Municipal d'entamer une procédure de contentieux envers les maîtres d'œuvre de la Place Aubergier. Cette procédure, à l'encontre des trois cotraitants de la maîtrise d'œuvre, sera très longue, complexe et couteuse. Une telle décision signifie que la commune s'engage dans un parcours juridique sur plusieurs années et qui interdira tous travaux et mise en fonctionnement des bassins. Madame la Maire insiste donc sur les conséquences très contraignantes d'une telle action judiciaire. C'est pourquoi, elle propose, dans un premier temps, un recours amiable par l'intermédiaire de notre assureur et prendra contact avec Mairie Conseil pour définir la bonne marche à suivre.

Après discussion le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la solution du recours amiable.

### **2) Grande rue du Puy :**

Les membres du cabinet SALTUS et A2I ont été reçus par une délégation d'élus. Le cabinet a présenté un programme détaillé de leurs interventions et notamment des réunions avec les élus et les riverains de la rue.

Après discussion, le Conseil Municipal, vote, à l'unanimité, le recrutement de ce cabinet.

### **3) Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées :**

Dans le cadre de la composition de la C.L.E.C.T. à la Communauté de Communes, il est nécessaire de désigner, au sein du Conseil Municipal, un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Le Conseil Municipal désigne comme titulaire : Mme Marie-Thérèse PIERRON et comme suppléante : M. Claude TOURAND.

### **4) Aire de sport :**

Madame le Maire, accompagnée d'élus, est allée visiter l'aire de sport d'Evau Les Bains avec le représentant de l'entreprise CASAL. L'emplacement retenu sur le boulo-drome ne convient pas, il est trop mouillé et gelé une grande partie de l'hiver.

La seule possibilité serait le parking le long du terrain de camping si l'espace est suffisant.  
Dossier en attente.

## 5) Divers :

➤ Les chemins de randonnée ont été répertoriés par M. Maurice BOUDARD que Madame le Maire remercie pour son implication toujours efficace et fidèle.

Le Conseil Municipal demande l'inscription de ces chemins au P.D.I.P.R. (Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée) de la Creuse.

➤ La station d'épuration nécessite des travaux importants, les équipements étant d'origine (1989). La station est surveillée et bien entretenue par un employé communal et contrôlée régulièrement par le S.A.T.E.S.E. de la Creuse (Service d'Assistance Technique et d'Etude aux Stations d'Épuration). La Nantaise des Eaux a effectué un rapport et évalué le montant des réparations à 35 712,00 € T.T.C. (diagnostic validé par le S.A.T.E.S.E.)

Le Conseil Municipal accepte ce devis et décide de déposer une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

➤ Travaux de voirie Grande Rue du Faubourg Saint Martial et Rue Saint Martial : une demande de subvention D.E.T.R. sera déposée auprès de l'Etat. Madame le Maire propose d'inclure à ce projet la Rue Taillandier parallèle à la Grande Rue du Faubourg Saint Martial et recouverte partiellement de calades.

Le Conseil Municipal donne son accord.

➤ Jardins-terrasses rue des Petites Voies : le C.P.I.E. (Centre Permanent d'Initiatives Pour l'Environnement) de la Creuse et les paysagistes ont organisé une animation sur le marché mercredi matin et présenté les travaux effectués dans les jardins en collaboration avec les enfants de la garderie et des écoles. De la tisane et des gâteaux étaient proposés aux visiteurs.

➤ L'enquête publique sur le chemin de Rière est commencée et se terminera le 28 février 2017.

➤ FR 3 Limousin souhaite faire un reportage sur Chambon retransmis à la télévision le 15 mars 2017.

➤ Les élus sont invités à rencontrer le C.P.I.E. le vendredi 17 février 2017 à 9h30 pour faire le point sur le matériel de désherbage.

➤ La commission des travaux se rendra chemin des Ganettes et chemin de Villemoleix le lundi 20 février 2017 à 14h30.

➤ L'élagueur qui a déjà travaillé pour la commune a vérifié les arbres des cours des écoles ; seul le tilleul situé le long de la cour de l'école maternelle a besoin d'être contrôlé et mis en sécurité par des haubans. Il a confirmé que les platanes de la place Delamarre ne nécessitent aucune intervention.

➤ Un article dans le journal La Montagne a paru sur les médecins roumains mais notre médecin de Chambon (Irina FAGADAR) n'a pas été cité ; un démenti paraîtra.

La séance est levée à 21H00